

PROCÉDURE RESTREINTE NEGOCIÉE – PHASE APPEL À CANDIDATURES

MODERNISATION ET REMPLACEMENT DE PORTES AUTOMATIQUES ET DE SAS ANTI-RETOUR

Entité adjudicatrice : AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex – Email : sma@euroairport.com - www.euroairport.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Marché de fournitures

Lieu d'exécution : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Classification CPV : 44221200 ; 45421131

Description des prestations : Le projet concerne la modernisation et le remplacement des portes automatiques et des SAS-Anti-retour qui font la frontière entre le côté piste et le côté ville dans 5 zones distinctes au niveau 2 du terminal passager. Les portes automatiques réparties dans les 5 zones sont des portes battantes à ventouse équipées d'un système de contrôle d'accès (Nedap) et connectées sur un système UGCIS (Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours).

Les documents du marché mis à disposition sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

Durée du marché : 10 mois Démarrage prévisionnel : Janvier 2026.

Variantes autorisées : Non

Options : Oui. Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** (DC2 acceptée) par membre du groupement, **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont disponibles sur le profil d'acheteur.

B. Justifications à produire par le prestataire :

Capacités juridiques et financières : Le candidat (chaque membre en cas de groupement), doit indiquer :

- le chiffre d'affaires hors taxes de ses 3 derniers exercices disponibles,
- la forme juridique, le montant du capital social et la ou les personnes ayant le pouvoir de l'engager.

Capacités techniques et professionnelles : Le candidat (chaque membre en cas de groupement) doit remettre un dossier de présentation comportant notamment :

- une liste d'expériences professionnelles ou de références de moins de trois ans pour les fournitures et services et de moins de cinq ans pour des travaux (avec attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants) de l'exécution de prestations de même nature, indiquant leur montant et leur durée ;
- les moyens matériels et l'effectif moyen annuel du candidat et ceux correspondant à l'objet du marché ;
- une attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (et de garantie décennale le cas échéant), soit l'engagement sur l'honneur de les produire, dans un délai de 10 jours à réception de la demande, au cas où l'Aéroport déciderait de lui attribuer le marché.

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Cautionnement et garanties demandées : Aucun.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

Type de procédure : Procédure négociée restreinte, définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature 15/05/2025 à 13h00.

Modalité de dépôt des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 30/05/2025

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Infrastructures Réseaux Energie et Fluides – M. Romain MALLOL – Tél : 03 89 90 38 29 - E-mail : Rmallol@euroairport.com

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 11/04/2025

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 14/04/2025